

BULLETIN DE SOUTIEN POUR UN DON PAR CHÈQUE

Les dons à la LFDA ouvrent droit à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, comme de l'impôt sur la fortune immobilière pour 75 % de son montant, dans la limite de 50 000 €.

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Facultatif :

Téléphone

Email

Profession (actuelle ou passée)

Obligatoire :

J'ai lu et j'accepte la politique d'utilisation de mes données décrite ci-dessous.

30 € 50 € 80 € 100 € 200 € €

Soit : 10,20 € 17 € 27,20 € 34 € 68 € après déduction fiscale de 66 %

Par chèque à l'ordre de : **Fondation LFDA**

Bulletin à joindre à votre don et à retourner à :

Fondation LFDA
39 rue Claude-Bernard
75005 Paris

Date Signature

Tout donateur recevra gratuitement les numéros de la revue trimestrielle de la Fondation à paraître dans l'année en cours.

Je souhaite recevoir la revue : par email par voie postale

Nouveau : je souhaite recevoir la newsletter de la LFDA (email)

Utilisation de vos données personnelles

Le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) est entré en vigueur. Il a été créé notamment pour renforcer le droit des personnes.

La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences a à cœur de protéger vos données et en aucun cas ne vendra, ne cédera, n'échangera ou ne divulguera vos informations à des tiers.

La Fondation, située au 39 rue Claude-Bernard, 75005 Paris, enregistre les données suivantes sur ses donateurs : identité (titre, nom et prénom), coordonnées (adresse, numéro de téléphone, email), dates et montant des dons reçus, profession.

Les destinataires des données enregistrées sont les personnes habilitées à les traiter

aux seules fins des traitements suivants : émission de reçus fiscaux et préparation des informations pour l'envoi de courriers ou emails de remerciement, d'information ou d'invitation aux événements de la Fondation, dans un délai maximum de 3 ans après le dernier don. Au-delà de ces 3 ans, les données sont archivées 3 années supplémentaires où elles sont consultées uniquement par le comptable de la Fondation et les agents du contrôle fiscal à titre d'obligation légale.

Les titres, noms, prénoms et adresses postales des personnes recevant les publications périodiques de la Fondation sont communiqués à l'entreprise de routage du courrier, engagée contractuellement à respecter le règlement européen sur la protection des données. Ces données sont effacées après chaque envoi postal.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter :

- par email : rgpd@fondation-droit-animal.org
- par courrier postal : Fondation LFDA, 39 rue Claude-Bernard, 75005 Paris
- par téléphone : 01 47 07 98 99

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Don en ligne Vous pouvez désormais effectuer votre don en ligne !



Pour cela, rendez-vous sur notre site internet : www.fondation-droit-animal.org

Afin de faciliter le virement bancaire, la Fondation a choisi la plateforme "HelloAsso". Cette plateforme a l'avantage d'être complètement gratuite : aucune commission n'est retenue. Elle se finance via un système de "pourboire" facultatif. Cela signifie que **100 % de votre don va à la Fondation.**

Vous recevez toujours votre reçu fiscal ouvrant droit à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66 % ou de l'impôt sur la fortune immobilière pour 75 % du montant du don.